

Aux membres de l'APAJYM

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'**assemblée générale de l'APAJYM** qui traitera du budget 2021 ainsi que d'éléments statutaires. Elle se tiendra à la salle polyvalente d'Yvonand afin de permettre le respect des normes sanitaires.

Le jeudi 29 octobre 2020 A 20h

A la Salle polyvalente,
Ch. des Cerisiers, 1462 Yvonand

MESURES SANITAIRES

Afin de respecter le protocole sanitaire, **merci d'annoncer votre présence d'ici au mardi 27 octobre** à l'adresse apajym.comite@gmail.com ou au tél. 024 430 11 20 aux heures d'ouverture du Château de sable

Le masque sera obligatoire pour se déplacer dans le bâtiment. Nous vous remercions de vous munir du vôtre. Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition.

ORDRE DU JOUR:

1. Liste des présences et ouverture de l'assemblée
2. Adoption du PV des comptes 2019
3. Rapports 2019 du président et des responsables pédagogiques
4. Présentation et vote du budget 2021 APAJYM
5. Admission, démission et élection du comité
6. Divers et propositions individuelles

Les documents de cette assemblée générales seront disponibles dès le :

- jeudi 15 octobre 2020 à l'adresse <http://rymaje.ch/apajym>.

Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Yvonand, le 11 octobre 2018

Pour le comité APAJYM,

Yann Rod, président.



Procès-verbal de l'adoption des comptes 2019 de l'APAJYM

Au vu de la situation, et comme annoncé dans un courrier aux parents daté du 17 mars 2020, le comité a renoncé à organiser une assemblée générale sous sa forme habituelle.

Conformément aux directives fédérales, cela a été fait par une validation virtuelle ne portant que sur les comptes 2019. Les autres points – rapports du président et des directrices, admission/démission et élection du comité –, étant reportés à l'assemblée générale d'automne.

Le calendrier communiqué le 20 avril était le suivant

- 22 avril 2020: mise à disposition des documents et commentaires sur le site www.yvonand.ch/rymaje.
- 25 avril 2020, 12h.: délai pour les questions à l'adresse apajym.comite@gmail.com
- 27 avril 2020: délai pour les réponses du comité avec consigne pour le vote
- 30 avril 2020, 12h.: délai pour le vote, **seulement si vous refusez** les comptes.

Les comptes ont été adoptés avec un refus.

Yvonand, le 10 octobre 2020

Pour le comité APAJYM,

Yann Rod, président.



Annexe : comptes avec commentaires et rapport de la fiduciaire.

**Association pour les places d'accueil de jour
d'Yvonand-Menthue**

Yvonand

**Rapport de l'auditeur
à l'Assemblée générale des membres**

RAPPORT DE L'AUDITEUR

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

DE L'ASSOCIATION POUR LES PLACES D'ACCUEIL DE JOUR D'YVONAND-MENTHUE, À YVONAND

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association pour les places d'accueil de jour d'Yvonand-Menthue pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du Comité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le

Fiduciaire Fidaceb SA

Didier Glauser
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Mathieu Richardet
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- annexe

**Association pour les places d'accueil de jour d'Yvonand-Menthue
APAJYM**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF	Exercice précédent	
	CHF	CHF
Actifs circulants		
Caisse	391.95	333.15
CCP	3 217.99	3 076.49
Banque Raiffeisen	110 646.36	14 573.46
Débiteurs	59 426.90	76 791.90
./. Provision pour perte sur débiteurs	-6 800.00	-6 200.00
Institution de prévoyance professionnelle	2 744.60	0.00
Actifs de régularisation	24 591.20	10 347.85
c/c RYMAJE	0.00	46 099.05
<i>Total de l'actif circulant</i>	<i>194 219.00</i>	<i>145 021.90</i>
Immobilisations		
Garantie loyer Raiffeisen	3 756.92	3 755.98
Installations, machines et appareils	9 425.70	11 747.00
Mobilier & matériel pédagogique	11 605.10	15 212.00
<i>Total de l'actif immobilisé</i>	<i>24 787.72</i>	<i>30 714.98</i>
Total de l'actif	219 006.72	175 736.88

**Association pour les places d'accueil de jour d'Yvonand-Menthue
APAJYM**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

PASSIF		Exercice précédent
	CHF	CHF
Capitaux étrangers à court terme		
Dette fournisseurs	19 075.00	9 945.00
Institution de prévoyance professionnelle	0.00	32 948.70
Autres charges sociales	25 640.80	24 129.05
Passifs de régularisation	28 127.45	37 214.13
c/c RYMAJE	54 521.47	0.00
Provision pour heures supplémentaires et vacances	9 142.00	0.00
Provision pour risque sur loyer	11 000.00	0.00
<i>Total des capitaux étrangers à court terme</i>	<i>147 506.72</i>	<i>104 236.88</i>
Capitaux propres		
Fonds pour équipement futurs	15 000.00	15 000.00
Fonds de réserve exercices futurs	56 500.00	56 500.00
<i>Total des capitaux propres</i>	<i>71 500.00</i>	<i>71 500.00</i>
Total du passif	219 006.72	175 736.88

**Association pour les places d'accueil de jour d'Yvonand-Menthue
APAJYM**

COMPTE DE RESULTAT

CHF	BUDGET 2020	BUDGET 2019	COMPTES 2019	COMPTES 2018
CHARGES				
Charges de personnel				
Salaires personnel éducatif et direction	1 377 363.00	1 325 915.00	1 342 316.65	1 298 975.25
Salaires personnel remplaçant	56 838.00	41 390.00	74 154.15	37 780.85
Salaires personnel d'exploitation et secrétariat	123 715.00	103 251.00	105 873.75	100 791.30
./. Remboursement des assurances sociales	0.00	0.00	-58 551.80	-59 668.55
./. Autres participation sur salaires (SESAP)	0.00	0.00	-11 743.60	0.00
Charges sociales	280 425.00	235 289.00	227 479.15	207 015.35
Autres charges de personnel	12 780.00	11 100.00	10 077.40	10 416.90
Frais de formation	18 700.00	7 500.00	5 341.00	6 303.40
Contribution au réseau RYMAJE	12 000.00	0.00	86.10	24 617.00
Attribution aux provisions	0.00	0.00	9 142.00	0.00
<i>Total charges de personnel</i>	<i>1 881 821.00</i>	<i>1 724 445.00</i>	<i>1 704 174.80</i>	<i>1 626 231.50</i>
Autres charges d'exploitation				
Loyers	124 990.00	109 990.00	107 360.00	84 427.50
Entretien des locaux	6 800.00	7 200.00	12 054.55	5 719.05
Entretien et réparation du mobilier	11 600.00	11 400.00	12 534.32	10 393.71
Alimentation	198 000.00	188 000.00	191 343.75	186 372.93
Matériel pédagogique	11 000.00	10 500.00	9 145.78	10 069.86
Hygiène et soins	8 700.00	8 000.00	7 679.65	8 278.20
Fêtes, manifestations, sorties	4 500.00	4 500.00	2 778.90	3 180.50
Assurances	4 800.00	4 800.00	4 329.15	3 631.45
Téléphones, internet	3 800.00	3 800.00	3 267.80	3 229.70
Frais de ports	2 300.00	2 200.00	1 949.70	2 512.87
Frais de bureau et consommables	3 200.00	3 300.00	3 850.60	4 187.80
Frais informatique	14 200.00	14 500.00	8 548.60	3 239.70
Achat licence Kibe	0.00	0.00	0.00	23 279.50
Frais comité	6 000.00	6 000.00	7 384.50	4 250.20
Fiduciaire	32 310.00	35 310.00	36 110.00	37 279.50
Frais financiers	900.00	900.00	963.53	1 044.23
Frais divers, cotisations	1 700.00	1 500.00	2 304.75	968.70
Amortissements	5 000.00	20 286.00	10 363.00	15 175.00
Travaux et frais exceptionnels	19 000.00	3 000.00	8 015.70	4 592.35
Charges exercices antérieurs	0.00	0.00	14 769.50	2 751.26
<i>Total autres charges d'exploitation</i>	<i>458 800.00</i>	<i>435 186.00</i>	<i>444 753.78</i>	<i>414 584.01</i>
Total des charges	2 340 621.00	2 159 631.00	2 148 928.58	2 040 815.51

**Association pour les places d'accueil de jour d'Yvonand-Menthue
APAJYM**

**COMPTE DE RESULTAT
CHF**

	BUDGET 2020	BUDGET 2019	COMPTES 2019	COMPTES 2018
PRODUITS				
Facturation parents	1 018 627.00	909 000.00	1 086 403.29	961 640.20
./. Factures inter-réseaux	-60 000.00	-60 000.00	-71 481.01	-70 552.98
./. Pertes sur débiteurs	0.00	0.00	-6 014.73	0.00
Subvention FAJE	473 860.00	444 101.00	436 855.45	367 395.00
Subvention extraordinaire FAJE	24 000.00	0.00	10 000.00	20 000.00
Aide au démarrage FAJE	0.00	0.00	24 000.00	0.00
Produits financiers	0.00	0.00	9.65	7.23
Produits divers	0.00	0.00	1 745.55	0.00
Produits exercices antérieurs	0.00	0.00	5 355.35	160.69
Total des produits	1 456 487.00	1 293 101.00	1 486 873.55	1 278 650.14
Déficit à couvrir	884 134.00	866 530.00	662 055.03	762 165.37
Subvention RYMAJE	884 134.00	866 530.00	662 055.03	762 165.37
Résultat net	0.00	0.00	0.00	0.00

**Association pour les places d'accueil de jour d'Yvonand-Menthue
APAJYM**

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

1. Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions légales relatives à la tenue de la comptabilité et à la présentation des comptes commerciaux selon le code des obligations (art. 957 à 962 CO).
2. Les actifs immobilisés figurent au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements économiques nécessaires.
3. Informatique : Compte tenu de la subvention extraordinaire reçue de la FAJE en 2018 liée au frais de migration sur le logiciel KIBE, ces coûts ont fait l'objet d'un amortissement immédiat.

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
	CHF	CHF
4. Dettes envers la Caisse de prévoyance professionnelle	0.00	32 948.70

5. La moyenne annuelle des emplois à plein temps dépasse 10 et n'est pas supérieure à 50.

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
	CHF	CHF
6. Postes exceptionnels, uniques ou hors période		
Travaux et frais exceptionnels	8 015.70	4 592.35
<i>Travaux d'isolation phonique de la salle à manger à l'UAPE Castors Yvonand</i>	0.00	4 592.35
<i>Déménagement Les Castors Pomy</i>	7 434.00	0.00
<i>Déménagement Les Castors Yvonand</i>	581.70	0.00
Charges exercices antérieurs	14 769.50	2 751.26
<i>Différence de charges sociales exercices antérieurs</i>	0.00	2 751.26
<i>Loyer 2018 antenne Castors Pomy</i>	12 000.00	0.00
<i>Différence de provision sur les honoraires de révision</i>	569.50	0.00
<i>Heures secrétariat 2016 Château de sable</i>	2 200.00	0.00
Produits exercices antérieurs	5 355.35	160.69
<i>Versement de l'office des poursuites pour créances 2013-2014 Château de sable</i>	5 355.35	0.00
<i>Divers non significatifs</i>	0.00	160.69

Il n'existe pas d'autres informations nécessitant une mention dans l'annexe au sens de l'article 959C CO.

Commentaires concernant les comptes 2019

1. Généralité

Les comptes 2019 sont équilibrés avec une très légère diminution de 0,5% par rapport au budget. Par rapport aux comptes 2018, l'augmentation est de 5% liée notamment à l'augmentation du personnel pour intégrer l'augmentation du nombre de places à l'UAPE de Pomy et le versement des annuités. Un nouveau poste de provisions pour paiement des heures excédentaires a été créé.

A noter que les charges de personnel représentent environ 80% des charges totales.

Les autres charges sont en augmentation du fait notamment du loyer des nouveaux locaux de l'UAPE de Pomy.

En parallèle et en lien avec l'augmentation des prestations, les produits issus des pensions des parents ont également augmenté (+12%).

L'APAJYM emploie à fin 2019 31 personnes pour l'encadrement (14,9 EPT, +0.88 par rapport à 2018), 6 apprentis et 2 stagiaires, 4 personnes pour l'administration et l'intendance.

2. Bilan – Actifs

En 2019, nous constatons une nette amélioration des encaissements des débiteurs, passant de 76'791.90 à 59'426.90, soit une diminution de 17'365 francs (-22%). Le suivi effectué fonctionne et évite une accumulation de pensions non payées.

Les liquidités sont saines et suffisantes pour couvrir les dettes à court terme.

3. Bilan – Passifs

Cette année, deux nouvelles provisions ont été constituées. La première concerne les loyers dans l'attente de la fixation du loyer définitif pour l'UAPE de Pomy. La seconde concerne une réserve pour le paiement des heures du personnel qui ne pourraient être reprises du fait de charges de travail constantes. C'était le cas notamment pour la mise en oeuvre du Barathym, de la séparation des UAPE d'Yvonand et de Pomy.

4. Comptes de résultat

4.1 Charges du personnel

Salaire personnel remplaçant

Le montant représente cette année environ 5% des salaires brut, contre 3% pour 2018. Cela est dû à plusieurs absences (congé maternité, maladie sur une longue durée et accidents). Cependant, ce montant est compensé pour une large part par les assurances sociales.

Dans ce compte, figure également un poste subventionné par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation). Il apporte un soutien pour un enfant ayant des besoins spécifiques.

Frais de formation

Les frais de formation continue représentent 0,4% de la masse salariale. Cette formation se fait notamment de manière collective en invitant des intervenants sur place.

Attribution aux provisions

Une réserve pour le paiement des heures excédentaires du personnel qui ne pourraient être reprises du fait de charges de travail constantes. C'était le cas notamment pour la mise en oeuvre du Barathym, de la séparation des UAPE d'Yvonand et de Pomy.

4.2 Autres charges d'exploitation

Globalement les autres charges d'exploitation sont supérieures de 2,2% par rapport au budget prévu. Si l'on enlève les charges reportées des exercices précédents (voir ci-dessous), elles ne dépassent le budget que de 1,2%.

Elles demeurent maîtrisées dans un contexte de changement important en fin d'année (préparation des ouvertures du Barathym et séparation de l'UAPE de Pomy).

Charges exercices antérieurs

Ces charges (CHF 14'769.50) se composent notamment de 12'000 francs de loyer que nous avons dû intégrer comptablement pour régulariser une opération comptable de la commune de Pomy.

Les travaux et frais exceptionnels concernent le déménagement des Castors Pomy dans leurs nouveaux locaux et la mise en ordre de l'ancien local.

3.3 Produits

Facturation des parents

Le montant des pensions a augmenté de 13% par rapport à l'année 2018. Cette augmentation de plus de 177'000 francs explique la diminution du financement par le Rymaje (-204'475 francs).

Subvention FAJE

Le montant de la subvention est lié à la masse salariale. Elle est passée, en 2019, de 25% à 28% (+3 points).

Subvention extraordinaire FAJE

L'APAJYM a choisi d'adhérer à la convention collective de travail de la branche. Pour aider les structures, la FAJE a versé une contribution exceptionnelle de 10'000 francs.

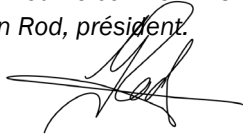
Aide au démarrage FAJE

Cette aide a été touchée suite à l'augmentation du nombre de places à l'UAPE de Pomy.

Produits exercices antérieurs

Ces produits sont principalement dus au versement d'arriérés de pensions.

Pour le comité APAJYM,
Yann Rod, président.



Rapport du président du comité APAJYM

Assemblée générale – 29 octobre 2020

Il est désormais usuel de dire que les années de l'APAJYM sont riches et pas de tout repos. L'année 2019 continue sur cette belle lancée.

Le comité s'est réuni à 11 reprises pour traiter des affaires courantes et répondre aux besoins des structures. Cela représente plus de 5000 heures pour les membres non représentants de communes membres.

La composition du comité a connu plusieurs changements :

En automne, suite à la nouvelle répartition des dicastères au sein de la Municipalité d'Yvonand, nous avons accueilli M. Martin Schnorf comme représentant de cette commune. Il remplace M. Alexandre Lecourtier.

Deux membres ont démissionné pour des raisons professionnelles et familiales. Deux autres ont manifesté leur intérêt pour y entrer.

Le comité a eu l'occasion de les remercier vivement pour leur apport et le temps consacré à cette association.

A fin 2019, le comité se compose de 6 membres élus.

Au chapitre des structures, 2019 a vu l'emménagement de l'UAPE de Pomy dans ses nouveaux locaux de la Poméranne. Ce déménagement a été rendu nécessaire par la dénonciation du bail par les anciens propriétaires. Ce changement a permis d'augmenter la capacité d'accueil.

Ce changement de lieu s'est accompagné par un changement d'organisation. Le comité a décidé de séparer le fonctionnement des deux UAPE. Ainsi, une procédure de recrutement pour un-e directeur/trice pour l'UAPE de Pomy a été lancée. Le comité a décidé de lancer tout d'abord une procédure interne sachant que des personnes engagées pouvaient répondre aux exigences du poste. L'ouverture à l'externe était prévue en cas d'échec de cette première phase. Un comité de recrutement ad hoc a été mis en place au sein du comité. Quatre candidates ont été reçues. Le choix final a été difficile. Il s'est porté, en octobre, sur la personne de Mme Annie Cachemaille qui avait déjà travaillé à Pomy et qui avait occupé un poste de direction au sein d'un réfectoire à Yverdon-les-Bains.

Il a été décidé, pour soutenir la directrice de l'UAPE d'Yvonand, de créer un poste de directrice adjointe à 10%. Cette fonction sera prise en charge par Mme Estelle Oberson.

Autre changement au sein de l'UAPE d'Yvonand, l'ouverture d'une antenne dans l'ancienne crêperie du Barathym. Le nouveau local sera nettoyé par Mme Anika Gonin qui assume déjà les nettoyages au bâtiment modulaire. Son pourcentage a été augmenté en août à 40%. Par la suite, nous avons été informés d'un problème de pourcentage dépassant 100% à cause d'un contrat avec la Commune d'Yvonand. Les discussions ont débuté pour résoudre ce point.

La maintenance du logiciel Kibe demeure chère, notamment pour les paramétrages devant répondre aux besoins fins des structures.

Parmi les thèmes les plus fréquemment discutés, on trouve : la gestion du personnel (augmentation/diminution de taux d'activité ; congés maternité), les questions d'entretien de locaux (partie prise en charge par les communes ; engagement du personnel d'intendance) ; demandes de renseignements du RYMAJE, de la FAJE ou encore de l'OAJE.

Enfin, j'ai intégré la commission informatique KIBE mise sur pieds par la faïtière des réseaux. Cette commission a pour but d'éprouver et recommander les solutions informatiques de gestion de structures. Une séance a eu lieu en 2019.

J'aimerais terminer ce rapport par de sincères remerciements à l'ensemble du comité qui ne ménage pas son temps et son énergie pour offrir le meilleur cadre au personnel des trois structures d'accueil de jour de l'enfance.

J'aimerais également chaleureusement remercier l'ensemble du personnel, éducatif comme administratif, qui permet aux enfants d'évoluer dans un contexte stimulant, serein et créatif. Les enfants qui fréquentent ces structures y acquièrent des fondamentaux du vivre ensemble, mais aussi du « manger équilibré ».

Enfin, j'aimerais ici remercier les parents et les communes pour leur confiance.

Yann Rod, président

Rapport d'activité du Château de sable

Assemblée générale – 29 octobre 2020

Chers parents et invités,

Que ce soit au niveau des soins, de la santé, de la prise en charge des enfants au quotidien, de l'aménagement d'espaces, des projets éducatifs, en 2019 de nombreuses réflexions ont été menées au sein de l'équipe.

Les 44 places réparties en 3 groupes, 10 places en nurserie, 14 places pour les trotteurs et 20 places pour les moyens ont été bien occupées en 2019.

Nous avons une liste d'attente centralisée sur le portail Kibe qui s'étoffe de mois en mois.

Je ne peux pas répondre à toutes les demandes des parents qui souhaitent un changement de contrat pour leur enfant déjà placé au sein de notre structure.

En juillet 2019, Vincent Luginbhühl a obtenu son CFC d'assistant socio-éducatif.

Il a repris le poste d'ASE sur le groupe des moyens de Mlle Maïssa Azouzi qui a quitté le Château de Sable pour voler vers d'autres pratiques après 10 années passées parmi nous.

Durant l'année 2019, nous avons célébré l'arrivée du printemps en organisant un cortège costumé le samedi 21 mars 2019, à travers les rues d'Yvonand avec les enfants accueillis au Château de Sable, aux castors, à Brin d'herbe et les mamans de jour.

Au mois de juin, l'équipe des moyens a organisé une sortie avec les enfants qui quittaient le château de Sable pour partir à l'école.

Pour renforcer les liens entre l'équipe éducative et les parents, nous avons organisé notre traditionnel pique-canadien au mois de juillet dans notre jardin qui a eu beaucoup de succès.

Au mois de décembre nous avons partagé une soupe à la courge, pain et fromage avec les parents et les enfants devant le Château de Sable.

Afin d'instaurer un climat de confiance et un partenariat avec les parents, tout au long de l'année, nous avons aussi eu de nombreux entretiens avec eux pour discuter de l'évolution de leur enfant au sein du château de sable.

Sur le plan pédagogique

Le lundi 19 août nous avons eu notre journée pédagogique, nous avons profité de cette journée de formation pour avoir deux intervenants :

- M. Patrick Cornu sur le thème des escaliers de compétences en lien avec les observations d'enfants.
- Mme Aline Fridez sur le thème : Accompagner les enfants hyper sensibles en collectivité.

Chaque jour environ 44 enfants fréquentent la garderie.

Savoir accueillir est pour l'équipe une mission au quotidien, reconnaître la diversité et la complexité des besoins de l'enfant.

La qualité se cultive chaque jour, c'est un ensemble de gestes et d'attitudes des professionnels de façon à protéger, rassurer, respecter, guider, consoler l'enfant dans ses apprentissages.

Des heures de colloques, de réflexion d'équipe, d'observation pour accompagner et répondre au plus près aux besoins de chaque enfant.

Nous avons également eu deux colloques avec Mme Elise Joder pour une réflexion sur l'aménagement de nos salles et les jeux que nous mettons à disposition des enfants.

En 2019, l'équipe des moyens a mis en place un projet forêt en organisant 3 sorties par semaine pour faire découvrir aux enfants la forêt près de l'école.

Au Château de Sable, nous accueillons également des enfants en situation de handicap ou à besoin particulier, en 2019 deux enfants ont fréquenté la structure.

Sur demande de la protection de la jeunesse, nous pouvons également apporter un relais à certaines familles.

Nous appliquons notre projet pédagogique qui établit une passerelle entre la théorie et la pratique, qui détermine nos objectifs en donnant une ligne commune de travail et de réflexion à l'équipe éducative.

Nous proposons également aux enfants des activités variées autour de thèmes ou d'événement pour susciter leurs intérêts ainsi que des sorties, des activités de gym dans la salle de vote.

Pour terminer, je tiens à remercier chaleureusement l'équipe éducative du Château de sable pour la qualité de leur travail, leur investissement, leur dynamisme et le soin apporté à l'accueil des enfants.

Ainsi que Karin Michoud, secrétaire pour sa précieuse collaboration.

Je remercie également le comité apajym pour leur soutien et leur investissement.

Les parents pour leur confiance.

Loris Roncin, directrice

Rapport d'activité des UAPE Les Castors Yvonand et Pomy

Assemblée générale – 29 octobre 2020

L'année 2019 a été très intense et marquée par de nombreux événements importants pour l'UAPE Les Castors. Je vais essayer de vous retracer cette « épopée » :

Après avoir trié, nettoyé et encartonné l'ensemble du matériel, c'est en février que les Castors de Pomy ont déménagé dans leurs nouveaux locaux jouxtant la salle de gym La Poméranne. Ce déménagement nous a permis d'augmenter le nombre de places d'accueil à 24 places à la journée. Deux nouvelles personnes ont été engagées à cette occasion : Sarah Rapp, éducatrice de l'enfance et Léa Miéville, auxiliaire et nous avons pu intégrer immédiatement 6 nouveaux enfants et résorber presque entièrement la liste d'attente sur des tranches-horaires isolées pour des enfants qui fréquentaient déjà les Castors de Pomy et aux besoins desquels nous n'avions pu répondre que partiellement jusqu'alors.

Ce déménagement a occasionné un important travail de réorganisation et d'aménagement des locaux pour l'équipe éducative de Pomy que je profite de remercier chaleureusement ici pour leur travail et leur investissement. Outre les deux personnes précitées, l'équipe éducative de Pomy était composée de Vanessa Mast (éducatrice de l'enfance), Yannick Marguerat (assistante socio-éducative), Lara Marin (auxiliaire) et depuis août 2019 Chloé Walroff en tant que stagiaire, ainsi que Marlyse Perrenoud qui est notre aide de ménage.

Avançons un peu dans le temps : le 30 mars 2019, le cortège de la fête du printemps a eu lieu sur le thème de « la forêt enchantée ». Les Castors d'Yvonand et de Pomy étaient déguisés en Trolls et rassemblaient 46 enfants pour les 2 structures.

En juin, les **traditionnelles fêtes de fin d'année scolaire** ont eu lieu :

- le 20 juin à Yvonand : sur le thème de la fête foraine. Des stands ont été imaginés par l'équipe et les familles ont pu s'essayer à la pêche miraculeuse, aux fléchettes, au tir à la corde et sur une slackline pour tester leur agilité et leur équilibre. Tous les enfants ont eu la joie de recevoir une barbabapa pour couronner leurs efforts.
- le 24 juin à Pomy : nous nous sommes retrouvés sur le terrain de foot de Pomy pour des activités en plein air : course au sac, exploration sensorielle, parcours d'obstacles les yeux bandés et puissance 4 géant, suivis d'un pique-nique canadien.
- le 3 juillet à Yvonand : les enfants de 8P arrivant à la fin de leur parcours aux Castors se sont rendus à Yverdon pour un minigolf, puis ils sont revenus aux Castors pour une crêpes-party.

En parallèle de ces réjouissances, la rentrée d'août 2019 se préparait déjà depuis de nombreuses semaines. Le 18 juin, une visite des futurs inscrits fréquentant le Château de sable a été organisée en collaboration avec l'équipe éducative du groupe des moyens. 9 enfants ont eu l'occasion de passer l'après-midi aux Castors accompagnés d'une éducatrice du Château de sable pour se familiariser avec notre fonctionnement, nos locaux et l'équipe éducative.

Une demande de plus en plus importante sur notre liste d'attente en ligne a amené le comité Apajym à envisager un agrandissement pour les Castors Yvonand, notamment pour

les repas de midi. Le temps nous manquant pour prévoir cet agrandissement dès la rentrée d'août 2019, la mise en place de ce projet a été fixée à janvier 2020. Ce fut l'occasion pour moi de réfléchir à mon poste de directrice des Castors d'Yvonand et de Pomy. Deux structures qui n'ont cessé de s'agrandir depuis mon engagement en 2015.

Je me rendais compte qu'il devenait vraiment difficile pour moi de devoir être présente sur deux lieux, de donner autant d'attention et de disponibilité aux deux équipes éducatives et de parvenir à connaître tous les enfants et les familles. Ce nouvel agrandissement envisagé à Yvonand était donc l'occasion de réfléchir à une nouvelle répartition des rôles et des tâches.

Séparation des Castors Yvonand et Pomy

Après proposition de plusieurs scénarios envisageables, le comité Apajym a choisi de séparer les directions des deux structures. Cette solution était la plus satisfaisante pour moi également, me permettant de concentrer mon attention sur Yvonand. J'ai donc accepté de diminuer mon pourcentage de 75% à 60% dès le 1er janvier 2020 et le poste de directrice des Castors Pomy a été mis au concours à l'interne, au sein du personnel des Castors et du Château de sable, ceci afin de donner l'opportunité à une collaboratrice de prendre de nouvelles responsabilités.

Quatre personnes se sont montrées intéressées par ce poste. Des entretiens ont été effectués avec chacune et c'est finalement Annie Cachemaille qui a été choisie par le comité Apajym pour reprendre la direction des Castors Pomy dès janvier 2020. Annie est éducatrice sociale et a déjà occupé un poste de responsable par le passé. Elle travaille aux Castors depuis septembre 2016, d'abord à Pomy pendant deux ans, puis à Yvonand d'août 2018 à décembre 2019. Nous collaborons activement pour ce passage de témoin et je pense que c'est vraiment la bonne personne pour reprendre ce poste. Je lui souhaite beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction.

Agrandissement à Yvonand

Concernant le projet d'agrandissement d'Yvonand, après plusieurs investigations, des locaux ont été trouvés pour créer une nouvelle antenne de midi. L'ancienne crêperie Le Bara'Thym à la rue de la Mauguettaz 2 nous ouvrait ses portes. Ces locaux étant situés en dehors du périmètre scolaire, il a été décidé d'y déplacer l'antenne des 7-8P (10-12 ans) afin que les enfants puissent effectuer les trajets vers l'antenne de manière autonome. Nous pouvons y accueillir jusqu'à 15 enfants pour 4 repas de midi par semaine depuis janvier 2020.

L'antenne du 1er étage deviendrait alors l'antenne des 5-6P (8-10 ans). Selon le nouveau cadre EIAP, nous pourrions y accueillir également 15 enfants pour 4 repas par semaine. Ces changements nous permettant de libérer 12 places pour des enfants de 4 à 8 ans pour les repas de midi au rez-de-chaussée, cet agrandissement a permis de passer de 48 places disponibles à 66 places pour 4 repas de midi par semaine.

Personnel

Le départ d'Annie et l'augmentation du nombre de places aux repas de midi ont nécessité l'engagement de deux nouvelles collaboratrices à 55% dès le 1er janvier 2020 à Yvonand :

- Carla Lobato Almeida (éducatrice sociale) et Marjorie Jornod (éducatrice de l'enfance).
- Je profite de présenter le reste de l'équipe éducative d'Yvonand qui se décline avec :
- Estelle Oberson (éducatrice de l'enfance) à qui le comité Apajym a décidé d'octroyer un 10% de tâches d'adjointe de direction depuis janvier 2020 afin qu'elle puisse me secondier au niveau organisationnel et pédagogique. Estelle s'est mariée en mai 2019 ; Sophie Bernard (éducatrice sociale) qui entre-temps a donné naissance à son 3ème enfant : Timéo;
- Nicolas Dall'Aglio (assistant socio-éducatif) qui est devenu l'heureux papa d'une petite Lola en avril 2019. Nos félicitations à tous les trois. L'équipe compte aussi Denise Messerli (auxiliaire), Dominique Ackermann (auxiliaire). Enfin, nous avons en 2019 trois apprenties ASE :
- Louane Hügli (3ème année), Jelila Demiri (3ème année) et Amélie Vos (1ère année) et notre aide de ménage Anica Gonin.

2^e semestre 2019

Si je reprends le fil du temps de cette année 2019 pour revenir en août, la rentrée scolaire a entraîné l'intégration de 13 nouveaux enfants à Pomy et de 14 enfants à Yvonand.

En octobre, nous avons célébré les 10 ans d'existence des Castors d'Yvonand qui avaient été créés à la rentrée d'août 2009. Une soirée regroupant les Municipaux des communes du réseau RYMAJE, les actuels et anciens membres du comité APAJYM et le personnel des structures d'accueil a été organisée le 10 octobre pour marquer cet évènement.

Le 11 novembre, l'équipe éducative d'Yvonand a organisé une réunion de parents dans le but de présenter notre fonctionnement aux nouvelles familles des rentrées 2018 et 2019. Ce fut l'occasion d'échanges très intéressants et constructifs avec les parents présents.

En décembre, les fêtes de Noël ont eu lieu : le 2 décembre à Pomy et le 3 décembre à Yvonand. Un spectacle original créé par 3 personnes de l'équipe éducative d'Yvonand : Annie, Sophie et Louane, a été présenté aux enfants des 2 structures, suivi d'un pique-nique canadien avec les familles.

En fin d'année, un important travail de réorganisation a été mené par l'équipe éducative d'Yvonand pour prévoir la mise en place de la nouvelle antenne du BaraThym, aménager celle du 1er étage pour les 5-6P et repenser l'aménagement de la salle du rez. Des duos ont été formés pour gérer les antennes avec cohérence. Ce travail se poursuit cette année pour affiner les objectifs et outils pédagogiques des différents groupes d'âges.

En parallèle, afin de favoriser la collaboration avec l'école et créer le contact avec les enseignants, nous leur proposons régulièrement de venir en visite aux Castors. Ainsi, à Yvonand, des goûters ont été organisés le 7 mars et le 26 novembre, des repas de midi à l'antenne des 7-8P en mars et en novembre et des repas de midi avec les enseignants des enfants fréquentant les Castors Pomy ont eu lieu début avril 2019.

Ligne pédagogique

Enfin, au niveau de l'organisation et de la réflexion pédagogique, chaque équipe éducative se réunit une fois par semaine pour un moment de colloque. Une fois toutes les 5 à 6 semaines, les Castors de Pomy et d'Yvonand se sont retrouvés pour un colloque pédagogique afin de réfléchir ensemble à la mise en place d'un accueil cohérent et de qualité et aux valeurs et intentions éducatives auxquelles nous aspirons. Nous avons travaillé en début d'année sur différents aspects de la socialisation au travers de travaux en sous-groupes préparés chaque fois par 3 à 4 personnes de l'équipe éducative et présentés à leurs collègues.

Au printemps, nous avons pris du temps pour effectuer des analyses de situations afin de creuser certains questionnements de l'équipe et un colloque a été consacré à l'élaboration du « blason » de chaque structure : il s'agit d'un outil de travail rassembleur servant à travailler sur l'identité des équipes éducatives au travers du temps. Lors de la journée pédagogique du 19 août 2019, nous avons bénéficié de l'intervention de Mme Stéphanie Marsh sur la question du genre et du développement de la catégorisation garçon/fille. En fin d'année, nous avons réfléchi à la collaboration avec les familles afin de définir notre rôle et la manière dont nous souhaitons accueillir un nouvel enfant et collaborer avec les familles au fil du temps.

L'OAJE nous ayant demandé de fournir un projet pédagogique actualisé pour la fin de cette année, j'ai mis en forme le travail effectué durant les colloques pédagogiques depuis mon entrée en fonction en 2015 jusqu'à fin 2019 pour aboutir à un livret regroupant l'ensemble des valeurs et finalités éducatives que nous visons et les moyens mis en œuvre au quotidien pour y parvenir. Ce document se veut être un outil de travail concret pour l'équipe éducative, ce qui explique son épaisseur. Si vous êtes intéressés, des exemplaires sont disponibles.

De nombreux entretiens avec des parents ont été effectués durant l'année, notamment dans le cadre de l'arrivée des nouveaux enfants pour lesquels nous prévoyons un entretien d'accueil, ainsi qu'un entretien après 4 à 6 mois d'adaptation. Lors du départ d'un enfant, nous proposons aux parents de faire le point sur l'évolution de leur enfant durant la période de prise en charge à l'accueil parascolaire. Des entretiens ont également été organisés ponctuellement lorsque des difficultés particulières se sont présentées avec un enfant ou une famille, parfois également avec les enseignants, ceci afin de coordonner nos pratiques éducatives et réfléchir ensemble à ce qui pouvait être mis en place pour faire évoluer la situation positivement pour l'enfant, sa famille et la collectivité.

En chiffres

En décembre 2019, les Castors Pomy comptaient :

- 27 enfants de 1-2P
- 14 enfants de 3-4P
- 16 enfants de 5-6P
- 6 enfants de 7-8P, soit 63 enfants accueillis et un taux d'occupation de 81,60 %.

Les Castors d'Yvonand eux dénombraient :

- 24 enfants de 1-2P
- 29 enfants de 3-4P
- 26 enfants de 5-6P
- 12 enfants de 7-8P, soit 91 enfants accueillis et un taux d'occupation de 91.06% pour la base et de 85,42% pour l'antenne de midi.

Comme vous pouvez le voir, c'est une année 2019 particulièrement intense que nous retraçons ce soir, ce qui explique ce long rapport annuel... Je tiens à citer encore Mme Natascia Cecchini-Bolomey, notre secrétaire pour son travail au quotidien. Elle m'a beaucoup soutenue durant cette année, ce qui m'a aidée à tenir le coup sur la durée. Un grand merci à elle.

Je tiens enfin à remercier chaleureusement les parents pour leur collaboration et leur confiance, le comité Apajym pour son soutien et tout particulièrement les équipes éducatives d'Yvonand et de Pomy pour leur motivation, leur travail de qualité et leur investissement. C'est bien entendu avec un pincement au cœur que j'ai transmis les clés des Castors Pomy à Annie Cachemaille. Il n'est pas facile de lâcher une partie importante des tâches qui m'étaient confiées jusqu'alors, mais je suis convaincue que c'était le bon choix pour tous. Alors, l'année prochaine, je ne vous parlerai plus que d'Yvonand et pour le moment je vous remercie de votre écoute et vous souhaite une excellente soirée.

Nathalie Grand, directrice

APAJYM - consolidé

BUDGET D'EXPLOITATION 2021- PROVISoire (au 8 octobre 2020)

Inclu Brin d'Herbe (

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 06.2020	Budget 2021	Ecart C19-B21 %	Ecart B20-B21 %	Commentaires
CHARGES DE LOCAUX	119 415	131 790	53 747	142 690	119	108	
Loyer	107 360	124 990	50 895	134 790			Augmentation loyer Pomy; Intégration loyer Brin d'herbe et Barathym
Entretien des locaux	12 055	6 800	2 852	7 900			Pomy: externalisation de l'entretien du jardin et des grands nettoyages
MOBILIER, ENTRETIEN, REPARATION	30 913	35 600	3 838	29 054	94	82	
Entretien du matériel et mobilier	6 788	11 600	1 578	9 700			
Entretien matériel et mobilier Pomy	0	0	0	0			
Travaux ou achats de mobilier	13 762	19 000	2 261	14 000			
Amortissements	10 363	5 000	0	5 354			
CHARGES D'EXPLOITATION DIRECTES	210 948	222 200	73 875	260 024	123	117	
Alimentation	191 343	198 000	69 271	233 000			Réajustement des montants pour les Castory Yvonand selon ex. 2020. Ajustement Castory Pomy aux comptes 2020 + augmentation petits-déjeuners vendredi matin + 12 places
Bricolages et matériel pédagogique	9 146	11 000	1 549	12 400			Augmentation liée notamment aux mesures COVID-19
Frais d'hygiène et pharmacie	7 680	8 700	2 624	10 124			
Fêtes et manifestations	1 175	1 400	260	1 600			
Activités, sorties vacances	1 604	3 100	172	2 900			
CHARGES ADMIN ET INFORMATIQUE	68 699	69 210	27 557	90 740	132	131	
Assurances	4 329	4 800	4 298	5 050			
Téléphone, internet	3 268	3 800	1 411	3 620			
Journaux et ouvrages professionnels	398	1 100	40	1 100			Augmentation du nombre d'enfants/familles.
Frais de port	1 950	2 300	1 431	2 700			
Frais de bureau, administration, divers	2 552	3 800	697	2 600			
Frais divers, cotisations	1 907	0	0	1 200			
Informatique-consommables (toner)	1 299	4 200	1 686	4 200			
Licences programmes (KIBE)	8 549	10 000	1 602	10 000			
Maintenance informatique				8 000			Externalisation de la maintenance/helpdesk.
Fiduciaire	36 110	32 310	16 155	38 310			Augmentation liée à l'intégration de Brin d'herbe
Fiduciaire (réviseur)				3 900			
Frais bancaires	954	900	237	1 060			
Frais de comité	7 385	6 000	0	9 000			
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	17 885	22 200	2 560	23 000	129	104	
Frais de recrutement et pers. Temporaire	1 976	500	0	500			
Frais de formation et supervision	5 341	18 700	1 640	19 500			Inclut formation CAS conduite d'équipe pour 2 collaboratrices.
Autres charges de personnel	10 569	3 000	920	3 000			
SALAIRES	1 686 289	1 859 620	854 719	1 929 105	114	104	
Educatif y.c. direction	1 338 567	1 377 363	675 671	1 448 454			Augmentation selon CCT et intégration du personnel Brin d'herbe (env. 67KF)
Personnel éducatif remplaçant	77 044	56 838	48 081	59 588			Augmentation liée à l'intégration de Brin d'herbe et du nombre de contrats.
Autre personnel (secrétariat, intendance)	104 759	123 715	56 139	130 509			
Charges sociales	227 479	280 424	113 955	278 554			
Remboursement des assurances sociales	-70 295	0	-42 842	0			
Indemnités forfaitaires aux apprentis	8 651	9 280	3 592	6 000			
Participation Entreprise Réseau RYMAJE	86	12 000	123	6 000			
Charges exercices antérieurs	14 770	0	0	0			
TOTAL CHARGES	2 148 919	2 340 620	1 016 296	2 474 612	115	106	

PRODUITS	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 06.2020	Budget 2021	Ecart C19-B21 %	Ecart B20-B21 %	Commentaires
Subvention FAJE sur la masse salariale	436 855	473 860	236 928	478 039			28% de la masse salariale éducative y.c. charges sociales
Redevances parents (y.c. finance inscription)	1 085 744	1 018 627	414 643	1 144 441			40% du total des charges
Factures interréseau	-71 481	-60 000	-14 417	-65 000			
Subvention cantonale COVID-19	0	0	135 729	0			
Autres produits (+) ou charges (-)	35 746	24 000	11 390	36 500			Inclus subv. FAJE CCT + formations
Produits extraordinaires	0	0	0	0			
TOTAL PRODUITS	1 486 864	1 456 487	784 273	1 593 980			

SOLDE A CHARGE DU RYMAJE 662 055 884 134 232 023 880 632

APAJYM - consolidé

BUDGET D'EXPLOITATION 2021 - PROVISoire (au 8 octobre 2020)

Extension Château de sable - 10 places MOY - 7 places TROT - 5 places NURS

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 06.2020	Budget 2021	Ecart C19-B21 %	Ecart B20-B21 %	Commentaires hors extension
CHARGES DE LOCAUX	119 415	131 790	53 747	163 090	137	124	
Loyer	107 360	124 990	50 895	152 790			Augmentation loyer Pomy; Intégration loyer Brin d'herbe et Barathym
Entretien des locaux	12 055	6 800	2 852	10 300			Pomy: externalisation de l'entretien du jardin et des grands nettoyages
MOBILIER, ENTRETIEN, REPARATION	30 913	35 600	3 838	97 054	314	273	
Entretien du matériel et mobilier	6 788	11 600	1 578	17 700			
Entretien matériel et mobilier Pomy	0	0	0	0			
Travaux ou achats de mobilier	13 762	19 000	2 261	74 000			
Amortissements	10 363	5 000	0	5 354			
CHARGES D'EXPLOITATION DIRECTES	210 948	222 200	73 875	305 824	145	138	
Alimentation	191 343	198 000	69 271	271 000			Réajustement des montants pour les Castory Yvonand selon ex. 2020. Ajustement Castory Pomy aux comptes 2020 + augmentation petits-déjeuners vendredi matin + 12 places
Bricolages et matériel pédagogique	9 146	11 000	1 549	16 900			Augmentation liée notamment aux mesures COVID-19
Frais d'hygiène et pharmacie	7 680	8 700	2 624	12 924			
Fêtes et manifestations	1 175	1 400	260	2 100			
Activités, sorties vacances	1 604	3 100	172	2 900			
CHARGES ADMIN ET INFORMATIQUE	68 699	69 210	27 557	106 640	155	154	
Assurances	4 329	4 800	4 298	5 700			
Téléphone, internet	3 268	3 800	1 411	3 820			
Journaux et ouvrages professionnels	398	1 100	40	1 550			
Frais de port	1 950	2 300	1 431	3 300			
Frais de bureau, administration, divers	2 552	3 800	697	4 200			
Frais divers, cotisations	1 907	0	0	1 300			
Informatique-consumables (toner)	1 299	4 200	1 686	4 500			
Licences programmes (KIBE)	8 549	10 000	1 602	10 000			
Maintenance informatique				10 000			
Fiduciaire	36 110	32 310	16 155	48 310			Externalisation de la maintenance/helpdesk.
Fiduciaire (réviseur)				3 900			Augmentation liée à l'intégration de Brin d'herbe
Frais bancaires	954	900	237	1 060			
Frais de comité	7 385	6 000	0	9 000			
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	17 885	22 200	2 560	28 100	157	127	
Frais de recrutement et pers. Temporaire	1 976	500	0	500			
Frais de formation et supervision	5 341	18 700	1 640	21 500			Inclut formation CAS conduite d'équipe pour 2 collaboratrices.
Autres charges de personnel	10 569	3 000	920	6 100			
SALAIRES	1 686 289	1 859 620	854 719	2 405 499	143	129	
Educatif y.c. direction	1 338 567	1 377 363	675 671	1 832 454			Augmentation selon CCT et intégration du personnel Brin d'herbe (env. 67KF)
Personnel éducatif remplaçant	77 044	56 838	48 081	78 788			
Autre personnel (secrétariat, intendance)	104 759	123 715	56 139	133 629			Augmentation liée à l'intégration de Brin d'herbe et du nombre de contrats.
Charges sociales	227 479	280 424	113 955	347 628			
Remboursement des assurances sociales	-70 295	0	-42 842	0			
Indemnités forfaitaires aux apprentis	8 651	9 280	3 592	6 000			
Participation Entreprise Réseau RYMAJE	86	12 000	123	7 000			
Charges exercices antérieurs	14 770	0	0	0			
TOTAL CHARGES	2 148 919	2 340 620	1 016 296	3 106 207	145	133	

PRODUITS	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 06.2020	Budget 2021	Ecart C19-B21 %	Ecart B20-B21 %	Commentaires hors extension
Subvention FAJE sur la masse salariale	436 855	473 860	236 928	610 128			28% de la masse salariale éducative y c. charges sociales
Redevances parents (y.c. finance inscriptio	1 085 744	1 018 627	414 643	1 397 079			40% du total des charges
Factures interréseau	-71 481	-60 000	-14 417	-65 000			
Subvention cantonale COVID-19	0	0	135 729	0			
Autres produits (+) ou charges (-)	35 746	24 000	11 390	36 500			Inclut subv. FAJE CCT + formations
Produits extraordinaires	0	0	0	110 000			Inclut aide démarrage Cds FAJE : chf 5'000/place la 1e année
TOTAL PRODUITS	1 486 864	1 456 487	784 273	2 088 706			

SOLDE A CHARGE DU RYMAJE	662 055	884 134	232 023	1 017 500			
---------------------------------	----------------	----------------	----------------	------------------	--	--	--